Objectif:

développer des

Organisation

domaines

Offrir aux AESH un accès à

des formations ciblées pour

compétences spécifiques et

mieux répondre aux besoins

des élèves accompagnés.

Le plan se décline en 5

enrichir leurs pratiques.

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Esoonne

Formation Continue des AESH 2025 -2026

1

Domaine 1: Répondre aux besoins éducatifs particuliers et utilisation d'outils numériques

- Plateforme PIX : développer des compétences numériques professionnelles
- S'approprier l'utilisation d'outils numériques pour l'inclusion
- Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques
- Formation Ergonomie & gestes du quotidien en lien avec le PAI - Gestes 1er secours
- Formation PSC1 : premiers secours (parcours hybride)

2

Domaine 2: Techniques de communication et accompagnement à l'écrit

- Favoriser la communication, rendre l'environnement compréhensible
- Favoriser la communication, soutenir les interactions sociales de l'élève
- Accompagner l'élève dans l'activité d'écriture
- Accompagnement sur différents types d'écrits pour compréhension, lecture, copie.

(3)

Domaine 3:

Approfondissement aux adaptations spécifiques

- Difficultés à Expression Comportementale – DEC: prévention, posture, communication
- Scolariser un élève avec un trouble du Spectre Autistique (TSA) : comprendre, accompagner, aménager

4

Domaine 4: Renforcer sa posture professionnelle

- Accompagnement explicite, maintenir l'attention, développer l'autonomie
- Étre AESH-collective en dispositif Ulis : rôle, partenariat, posture
- Écoute attentive de l'élève et reformulation : compréhension des émotions, prévention des conflits

5

Domaine 5: Travailler en équipe au sein du PIAL

- Collaboration Aesh et Enseignant
- Communication avec les familles et les partenaires

Modalités de participation et d'inscription :

- Décembre: envoi du plan de formation (selon un calendrier prédéfini) dans la boîte mail académique de toutes les AESH du département
- Janvier: Inscriptions individuelles des AESH à partir du plan envoyé en décembre (via un lien en ligne)
- Fin janvier : Convocations transmises via la boîte mail académique personnelle des AESH
- Février à juin : déploiement des formations en présentiel, sur le temps des heures connexes les mercredis. La présence est obligatoire une fois inscrit(e).

